



AVANT-PROPOS

Ainsi que nous en avons pris l'engagement à la suite de notre élection en mars 1983 nous venons , non seulement vous rendre compte de ce qu'à été notre action durant la première année du mandat que vous nous avez confié , mais également vous faire part des problèmes (et ils sont nombreux) qui restent à résoudre ainsi que des projets que nous envisageons de réaliser à plus ou moins long terme .

Ce bulletin que nous vous distribuerons chaque année en mars ou avril n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions que vous êtes en droit de vous poser mais nous nous efforcerons néanmoins de faire en sorte qu'il soit le plus complet et le plus objectif que possible .

Avant d'aborder les divers sujets que la gestion municipale implique il nous a paru utile dans ce premier bulletin de vous présenter celles et ceux auxquels vous avez donné mission de défendre les intérêts de LALBENQUE et de ses habitants . Cette présentation qui paraîtra superflue aux yeux d'une majorité d'entre vous n'en sera pas moins appréciée des nouveaux résidents auxquels nous souhaitons la bienvenue ; Ils trouveront là les coordonnées de leurs interlocuteurs privilégiés .

.....

CONSEIL MUNICIPAL ELU EN 1983

MAIRE :

Docteur ENJALBERT , Conseiller Général , Pharmacien - Tél. 31.60.14

ADJOINTS :

Premier - SUDRES Marcel , Négociant en viandes - Tél. 31.66.34

Deuxième - COURDESSES Yves , Agriculteur , "Le Cuzoul" - Tél. 31.65.19

Troisième - COURDESSES Jean-Louis , Agriculteur , "Pélissié" - Tél. 31.61.42

Quatrième - NODARI Jean-Louis , Agriculteur , "Piboulède" - Tél. 31.65.75

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

AYMARD Bernard , Employé des P.T.T. , "Le Gascou" - Tél. 31.67.26

BOISSET Guy , Agriculteur , "Ausset" - Tél; 31.70.31

CAVALIE Denis , Agriculteur , "Balach" - Tél. 31.66.59

COURDESSES Maurice , Agriculteur , "Laboul" - Tél. 31.66.36

DAYMA Antonin , Mécanicien - Tél. 31.66.06 ou 31.60.30

MARTY Christian , Agriculteur , "Gamasse" - Tél. 31.62.71

PECHARMAN Marthe , Mère de famille , "Conquefaunes" - Tél 31.65.15

SEGUY Pierre , Entrepreneur de T.P. , Tél. 31.61.39

TEIL Jean-Louis , Mécanicien , "La Garenne" - Tél. 31.66.09

VERBIGUIE Marthe , Sans profession - Tél. 31.66.16

La plupart des membres du Conseil Municipal exercent par ailleurs diverses fonctions au sein des multiples Associations de la Commune et c'est volontairement que nous ne les avons pas indiquées afin d'éviter tout oubli et de ménager les susceptibilités .

Le Conseil Municipal se réunit de deux à trois fois par trimestre en séance publique . Il peut également se former à huit clos pour des questions bien précises mais cette procédure reste tout de même exceptionnelle . Dans l'intervalle des réunions se tiennent des commissions spécifiques ou plénières qui étudient et font avancer certaines affaires complexes , difficiles , qui sont soumises aux délibérations d'un prochain Conseil Municipal .

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Elles sont au nombre de huit .

Commission des Finances : L'ensemble du Conseil Municipal avec une délégation spéciale composée de MM. SUDRES Marcel , BOISSET Guy , MARTY Christian et AYMARD Bernard ;

Commission des Travaux Publics : MM. BOISSET Guy , MARTY Christian , COURDESSES Maurice , CAVALIE Denis et SEGUY Pierre ;

Commission de l'Agriculture : MM. COURDESSES Jean-Louis , NODARI Jean-Louis , COURDESSES Maurice , COURDESSES Yves , CAVALIE Denis et AYMARD Bernard ;

Commission Commerce et Artisanat : MM. SUDRES Marcel , TEIL Jean-Louis et DAYMA Antonin ;

Commission des Affaires Scolaires : Mme PECHARMAN Marthe , MM. NODARI Jean-Louis , DAYMA Antonin et AYMARD Bernard ;

Commission Culture , Environnement , Loisirs , Information et Affaires Sociales : Mme VERBIGUIE Marthe , MM. SUDRES Marcel , BOISSET Guy et SEGUY Pierre ;

Commission des Fêtes , Jeunesse , Sports et Tourisme : Mmes PECHARMAN Marthe , VERBIGUIE Marthe , MM. TEIL Jean-Louis , SUDRES Marcel , DAYMA Antonin , AYMARD Bernard et COURDESSES Jean-Louis ;

Commission de l'Assainissement : MM. MARTY Christian , COURDESSES Yves , NODARI Jean-Louis et DAYMA Antonin ;

Ces Commissions présidées par le Maire étudient différents problèmes relevant de leur compétence et leurs propositions sont soumises au Conseil Municipal qui décide .

LE BUREAU COMMUNAL D'AIDE SOCIALE : Sa composition est modifiée à l'occasion de chaque renouvellement du Conseil Municipal ; Ont été désignés pour y siéger à la suite des élections de Mars 1983 : Mmes PECHARMAN Marthe , VERBIGUIE Marthe , MM. DAYMA Antonin et TEIL Jean-Louis . Il est présidé de droit par le Maire et donne son avis sur certaines demandes d'Aide Sociale .

\*\*\*\*\*

## LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Composée de SIX membres titulaires et de SIX membres suppléants elle est renouvelée après chaque élection municipale ; Ses membres sont désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux sur proposition du Conseil Municipal .

Font partie de l'actuelle commission communale des impôts directs en qualité de titulaires : MM. MARTY Christian , COURDESSES Maurice , BOISSET Guy , CAVALIE Denis , SUDRES Marcel et DELHER Laurent à CREMPS ; en qualité de suppléants : MM. GARDES René , BRUNET Jean-Paul , BONESTEVE Maurice , BRUGIDOU Norbert , HEBRARD Maurice et CALMETTE Omer à FONTANES .

## LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Au début de son mandat le Conseil Municipal est appelé à élire les délégués devant représenter la commune au sein des Comités Syndicaux des différents Syndicats Intercommunaux auxquels elle adhère ; Nous vous donnons ci-dessous la liste des délégués chargés de représenter la commune et de défendre ses intérêts :

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Canton de LALBENQUE :  
Délégués titulaires : MM. ENJALBERT Léon et CAVALIE Denis ; Délégués suppléants : MM. BOISSET Guy et SEGUY Pierre ; Ce Syndicat est présidé par M. ENJALBERT ;

Syndicat d'alimentation en eau potable de l'Iffernet : Délégués titulaires : MM. COURDESSES Maurice et DAYMA Antonin ; Délégués suppléants : MM. SUDRES Marcel et NODARI Jean-Louis ;

Syndicat Intercommunal d'électrification du Sud du LOT : Délégués titulaires : MM. ENJALBERT Léon et MARTY Christian ; Délégués suppléants : MM. COURDESSES Yves et AYMARD Bernard ;

Syndicat d'assainissement de la Vallée du Tréboulou : Délégués titulaires : MM. COURDESSES Jean-Louis et ENJALBERT Léon ; Délégués suppléants : MM. COURDESSES Maurice et SEGUY Pierre ;

Syndicat d'assainissement des cours-d'eau des Cantons de MONTCUQ et CASTELNAU-MONTRATIER : Délégués titulaires : MM. NODARI Jean-Louis et SEGUY Pierre ; Pas de délégués suppléants

//////////

LALBENQUE EN MARS 1983

Cette description de la situation de la commune lors du renouvellement du Conseil Municipal se veut la plus objective possible et, en aucune manière, polémique .

Nous avons essayé dans ce qui suit de vous donner une vue d'ensemble aussi exacte que possible ; Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par nos prédécesseurs tout comme nous étions conscients de celles qui se présenteraient à nous .

ETAT DES FINANCES :

A la clôture de l'exercice 1982 la commune de LALBENQUE disposait d'un solde global de 422.194,65 F ; Compte tenu des crédits déjà affectés à des opérations en cours, le reliquat disponible s'élevait à 310.497,65 F .

Le Budget Primitif 1983 avait été voté par la précédente Municipalité et équilibré à 1.455.631,00 F ; Afin de marquer une pause dans l'augmentation de la pression fiscale ce budget avait été fortement et, peut être trop, comprimé en dépenses . Globalement la situation financière de la commune en 1983 pouvait être qualifiée de saine ; Toutefois la façon avec laquelle le Budget avait été établi ne pouvait , face aux problèmes urgents à régler , qu'imposer un rattrapage au Budget 1984 ; Ce rattrapage a néanmoins pu s'effectuer en maintenant l'effort fiscal à un niveau raisonnable .

ETAT DU PATRIMOINE :

C'est bien là le point noir , celui qui par ses répercussions financières a entraîné le plus gros effort au Budget ; L'entretien des bâtiments communaux nous demande une vigilance sans relâche . Et pourtant , sous peine de les voir se délabrer de plus en plus il nous faut réagir et agir . Si vous faites avec nous le bilan depuis le mauvais état de la Mairie jusqu'à l'église de "Balach" (toiture) en passant par toutes les réparations à faire à la Gendarmerie , à la Perception , à l'immeuble des P.T.T. , etc ... vous verrez que nous avons fort à faire et les lignes qui suivent vous en donneront un aperçu .

§§§§§§§§§§

### LES REALISATIONS DE 1983

Certaines avaient été programmées avant notre entrée en fonctions mais n'avaient pu être réalisées . Nous les avons menées à bonne fin et rapidement , les voici :

#### Réfection des contreforts de l'église :

Coût de l'opération : 150.085,34 F  
Financement : Emprunt .....108.000,00 F  
                  Subvention des Affaires Culturelles..... 38.000,00 F  
                  Prélèvement sur fonds libres ..... 4.085,34 F  
Entreprise ayant réalisé les travaux : Entreprise TUE à FIGEAC

#### Aménagement de logements locatifs à l'ancienne école des filles :

Trois logements étaient initialement prévus ; Après étude nous avons pu dégager un quatrième logement . C'est une opération bénéfique pour la commune .

Coût de l'opération : 630.000,00 F (chiffre approximatif car certaines dépenses restent à régler)  
Financement : Emprunt ..... 400.000,00 F  
                  Subvention d'Etat (P.A.L.U.L.O.S.)..... 84.000,00 F  
                  Subvention de l'E.P.R. (Région)..... 60.000,00 F  
                  Subvention du Département (F.D.E.)..... 48.000,00 F  
                  Prélèvement sur fonds libres ..... 38.000,00 F

#### Entreprises ayant réalisés les travaux :

LOT 1 - Maçonnerie - Entreprise BOISSEL Serge à LALBENQUE  
LOT 2 - Charpente - Entreprise COURREGE à MONTDOUMERC  
LOT 3 - Menuiserie - Entreprise COURREGE à MONTDOUMERC  
LOT 4 - Plâtrerie - Entreprise DELCHAMBRE à LALBENQUE  
LOT 5 - Isolation - Entreprise DELCHAMBRE à LALBENQUE  
LOT 6 - Electricité - Entreprise PARRIEL à CAHORS  
LOT 7 - Plomberie - Entreprise COURDESSES à FONTANES  
LOT 8 - Chauffage électrique - Entreprise PARRIEL à CAHORS  
LOT 9 - Revêtement 1 - Entreprise VERGER à GRAMAT  
LOT 10 - Peintures - Entreprise FOURNIE à CAHORS  
LOT 11 - Revêtement 2 - Entreprise VERGER à GRAMAT  
LOT 12 - Antenne collective - Entreprise PARRIEL à CAHORS

Les travaux suivants ont été programmés et réalisés par le Conseil Municipal actuel :

#### Première tranche de travaux à la Mairie (aménagement de sanitaires , installation d'un ascenseur , etc...)

Coût de l'opération : 183.543,97 F (autorisation de programme de 200.000,00 F)  
Financement : Emprunt ..... 150.000,00 F  
                  Prélèvement sur fonds libres ..... 33.543,97 F

#### Entreprises ayant réalisé les travaux :

Ascenseur : Société OTIS à ALBI (123.792,97 F)  
Maçonnerie : Entreprise BOISSEL Serge à LALBENQUE  
Electricité : Entreprise FERMY à LABURGADE

.... / ....

Travaux d'aménagement du centre de secours :

Coût de l'opération : 34.374,63 F  
Financement : Prélèvement sur Fonds libres ..... 34.374,63 F  
Entreprises ayant réalisés les travaux : Les travaux d'isolation qui représentent une dépense de 24.906,00 F ont été exécutés par l'Entreprise MARTY à LALBENQUE ; Les autres travaux (peintures , sanitaires , revêtement de sols , etc...) ont été effectués par nos dévoués soldats du feu auxquels nous ne pouvons <sup>bénévolement</sup> qu'adresser nos plus vifs remerciements .

Aménagement de la cour de l'école :

Coût de l'opération : 31.673,08 F  
Financement : Prélèvement sur fonds libres ..... 31.673,08 F  
Entreprise ayant réalisé les travaux : Société Chimique de la Route

Extension de l'éclairage Public

(installation de dix lampes supplémentaires)

Coût de l'opération : 19.273,73 F  
Financement : Prélèvement sur fonds libres ..... 19.273,73 F  
Entreprise ayant réalisé les travaux : Entreprise FERMY à LABURGADE

Travaux de voirie :

Dans le cadre du SIVM du Canton de LALBENQUE les travaux <sup>suivants</sup> de revêtement et de mise en forme ont été réalisés : Chemins ruraux de Lacayrède , Bellut , Le Gascou , Gamasse , Laperre et Marfaux ; Voies communales de Loubéjac , Marcenac et Pailhas .  
Coût de l'opération : 294.000,00 F  
Financement : Emprunt ..... 294.000,00 F  
Entreprise ayant réalisé les travaux : Entreprise BOURDARIOS à NEGREPELISSE (82)

Par ailleurs des travaux de débroussaillage pour un montant de 10.000,00 F ont été réalisés par l'entreprise BOUCHET à VILLESEQUE .

Aménagement des abords du Lac de Marcenac :

Cet endroit vraiment transformé constitue un site remarquable et très fréquenté .

Coût de l'opération : 25.000,00 F (prévisionnel)  
Financement : Par prélèvement sur les fonds libres  
Entreprise ayant réalisé les travaux : Entreprise SEGUY à LALBENQUE

Nous tenons là également à remercier le Club de pêche LALBENQUOIS pour sa précieuse participation à l'embellissement des berges du lac

Tous les travaux qui n'avaient pas reçu un commencement d'exécution avant le 1er janvier 1983 ont bénéficié d'une contribution de l'état à concurrence de 2% dans le cadre de la dotation globale d'équipement .

+++++



NOS FINANCES POUR 1984

Le Budget Primitif 1984 s'équilibre en section de fonctionnement à  
1.684.132,50 F

Les Principales recettes sont :

Les produits de l'exploitation : 23.500,00 F  
Les produits domaniaux : 175.492,90 F  
Les produits financiers : 89.882,79 F  
Les recouvrements et subventions : 26.000,00 F  
La dotation globale de fonctionnement : 570.989,00 F  
Les impôts indirects : 1.760,00 F  
Les contributions directes : 796.507,81 F

Les principales dépenses sont :

Les denrées et fournitures : 101.210,00 F  
Les frais de personnel : 615.430,00 F  
Les impôts et taxes : 24.500,00 F  
Les travaux et services extérieurs : 342.218,67 F  
Les participations et contingents : 243.001,99 F  
Les allocations et subventions : 54.837,00 F  
Les frais de gestion générale : 62.100,00 F  
Les frais financiers : 238.237,12 F  
Le prélèvement pour dépenses d'investissement : 2.597,72 F

La section d'investissement du Budget Primitif 1984 s'équilibre à  
494.659,91 F

Elle comprend notamment le remboursement de la dette : Prêts directs (251.867,00 F) et participation aux emprunts du SIVM (65.232,91 F) , la réalisation de travaux pour un montant de 177.560,00 F ; Le détail de ces travaux figure dans un prochain paragraphe consacré aux prévisions pour 1984 .

Le Budget 1984 a fait l'objet d'une préparation minutieuse en commission plénière . L'augmentation de la pression fiscale a été maintenue à un niveau convenable de 13,50% malgré le rattrapage qu'il a fallu effectuer pour les raisons invoquées précédemment .

A l'occasion de l'établissement de ce budget nous n'oublierons pas d'adresser nos remerciements à notre receveur municipal .

!!!!!!!!!!!!

PREVISIONS POUR 1984

Le Budget de notre commune offre peu de possibilités en matière d'investissement et les subventions sont devenues rarissimes . Afin de financer ses gros travaux la commune est contrainte à recourir à l'emprunt . La liste des travaux ci-dessous , fixés au moment de la rédaction de ce bulletin, pourra être complétée en cours d'année lors de l'établissement du Budget supplémentaire en fonction du solde qui aura été constaté à la clôture de l'exercice 1983 . Voici la liste des travaux prévus :

Aménagement de classes pour la maternelle :

Montant prévisionnel des travaux : 67.000,00 F

Financement : Subvention du Département ..... 27.000,00 F

Emprunt .....40.000,00 F

Aménagement de W.C. publics au fond du village :

Montant prévisionnel des travaux : 50.000,00 F

Financement : Fonds Libres (affectés en 1983) .... 50.000,00 F

Réfection de la toiture de l'église de "Balach" et remaniement toiture P.T.T. :

Montant prévisionnel des travaux : 50.000,00 F

Financement : Emprunt .....50.000,00 F

Aménagement de la Mairie (2ème tranche) :

Montant prévisionnel des travaux : 200.000,00 F

Financement : Emprunt .....200.00,00 F

Aménagement et ouverture de divers chemins ruraux :

Montant prévisionnel des travaux : 40.000,00 F

Financement : Emprunt .....40.000,00 F

Acquisition de matériel et mobilier divers :

Coût prévisionnel 20.000,00 F financé par emprunt

Plantation d'arbres sur le terrain RODOLOSSE (à côté de la piscine)

Coût prévisionnel 10.000,00 F financé par fonds libres .

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - L'année 1984 sera l'année de sa révision . Ce document d'urbanisme qui date du 3 novembre 1976 a vieilli et ne répond plus aux préoccupations de la commune dans ce domaine . Compte tenu de la décentralisation du permis de construire et des autorisations d'occuper le sol l'étude du nouveau P.O.S. va avoir une importance accrue . L'idée directrice sera la simplification car le P.O.S. existant présentait un zonage beaucoup trop diffus et une réglementation trop lourde . Une commission dite "d'urbanisme" a été chargée de travailler sur ce dossier en collaboration avec les Services de l'Etat associés . Cette commission est composée de M. le Maire , MM. les Adjoints , MM. COURDESSES Maurice et AYMARD Bernard , Conseillers Municipaux , MM. BRUNET Jean-Paul , DELON Michel , GARDES René , GARS Christian , PECOURT Camille et VERBIGUIE Georges .

## PERSPECTIVES

Certaines idées ont été lancées et font leur chemin . Mais les difficultés subsistent pour faire avancer les projets et notamment au niveau de la mise en place des financements .

C'est ainsi que dans le cadre du Programme Régional de Mise en Valeur des espaces publics des bastides et des villages de caractère de Midi-Pyrénées , dans lequel LALBENQUE a eu la chance d'être retenu nous envisageons l'aménagement de la Place du Sol , l'aménagement des trottoirs et diverses autres améliorations .

En liaison avec la Mutualité Sociale Agricole du LOT , divers organismes sociaux et collectivités (Etat , Région , Département) , nous étudions la possibilité de créer un foyer d'hébergement temporaire pour personnes âgées . Cet équipement de taille modeste permettrait à des personnes âgées isolées de passer les mois d'hiver dans un contexte plus familial . Durant l'été ces locaux seraient transformés et utilisés en gîtes ruraux .

La commune possédant à proximité de la piscine une réserve foncière d'une superficie de 9.300 m<sup>2</sup> il serait possible dans les années à venir d'aménager ce terrain en camping . Une réalisation de cette nature s'inscrirait fort bien dans ce cadre là et deviendrait avec les équipements déjà existants la Zone de Loisirs de la commune , donnant ainsi une nouvelle animation au village .

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

## RESEAUX ET DIVERS

LA VOIRIE est un domaine qui a été privilégiée depuis des années mais si l'effort d'investissement a été important il n'en a pas été de même pour l'entretien . Bien des revêtements ont vieilli et se sont dégradés , des chemins ruraux se sont fermés ou refermés . Ce problème qui n'est pas spécifique à LALBENQUE attire pour notre commune essentiellement rurale toute notre attention et nous continuerons à programmer des travaux de revêtement , de remise en état , d'élargissement , de débroussaillage , etc ... Pour ces travaux nous sollicitons la compréhension et la bonne volonté des divers riverains .

L'EAU et L'ELECTRICITE sont des domaines où la collectivité intervient plus indirectement . A l'heure actuelle extensions et renforcements se font au coup par coup . Nous avons toujours présentes les exigences de la vie moderne et les besoins tant en eau qu'en électricité et nous veillons à satisfaire au mieux vos demandes .

L'ASSAINISSEMENT dont le réseau en place depuis un quinzaine d'années s'essouffle . Malheureusement dans ce domaine les perspectives sont sombres et les répercussions financières pour les usagers extrêmement lourdes . Nous devons nous limiter à entretenir les équipements existants , une extension de réseau ne pouvant être envisagée actuellement pour des raisons administratives et financières . Que pourrons-nous à l'avenir ?

.....

### LES SALLES DE REUNIONS

- La MAIRIE : Au rez-de-chaussée se trouvent les bureaux du secrétariat , la salle du Conseil Municipal qui sert à de multiples réunions , une pièce destinée à devenir plus tard le Bureau du Maire et des Adjoints ;

Au premier étage il est prévu cinq à six pièces destinées au troisième âge , aux diverses permanences des assistantes sociales ou autres et une grande salle de réunion .

Nous ne saurions clore ce paragraphe sur la Mairie sans remercier notre secrétaire qui remplit son rôle avec dévouement et compétence ainsi que sa secrétaire adjointe .

- Le MILLE-CLUBS : Il est bien dommage de laisser ce bâtiment se détériorer . Nous en connaissons l'architecture inesthétique mais il existe . Il sera donc réparé ; Toutefois l'usage en sera strictement réglementé . Après divers contacts nous pensons que nous pouvons faire confiance aux divers utilisateurs (jeunes , associations , etc...) qui se feront un point d'honneur à le maintenir en bon état dans un fonctionnement normal .

.....

### LA PISCINE

Il est nécessaire de l'entretenir journellement en période d'activités . C'est un gros souci et un gros travail mais elle attire beaucoup de monde . Nous remercions tout le personnel communal qui y travaille avec dévouement .

VIE ASSOCIATIVE ET SUBVENTIONS

Voici la liste des associations que nous connaissons à LALBENQUE :

CLUB DE PECHE LALBENQUOIS  
COMITE DES FETES DE SAINT HILAIRE  
ST HUBERT LALBENQUOISE (Chasse)  
LALBENQUE PETANQUE  
AVENIR OLYMPIQUE LALBENQUOIS ( football)  
RUGBY CLUB LALBENQUOIS  
TENNIS CLUB LALBENQUOIS  
COMITE D'ANIMATION DE LALBENQUE  
HEURES DOUCES LALBENQUOISES (3ème âge)  
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS  
ASSOCIATIONS LOISIRS CULTURE ET EDUCATION PHYSIQUE  
SYNDICAT DES TRUFFICULTEURS  
FOYER DES JEUNES

Chacune d'elles a été appelée à fournir un raccourci de ses activités à insérer dans ce bulletin . Nous les en remercions et nous tenons à les féliciter et à encourager les divers responsables pour leurs activités et leur dévouement . Quant aux subventions que nous avons distribuées , que nous aurions voulues plus substantielles si ce n'était la rigueur des temps , le Conseil Municipal entend dans ce domaine surtout privilégier les associations à caractère strictement local . L'aide se veut proportionnelle à la représentativité , à l'activité , à l'impact et à la nature de l'association . Les subventions n'ont pas le caractère de subventions en annuités . Leur attribution et leur montant seront discutés chaque année lors du vote du budget primitif .

N.B. : Pendant le cours de l'élaboration de ce bulletin nous avons eu la satisfaction d'apprendre que l'Association des donateurs de sang bénévoles du Canton de LALBENQUE venait de reprendre ses activités sous l'impulsion d'un nouveau et dévoué Président . Ils auront eux aussi l'occasion de s'exprimer dans ces colonnes lors de notre prochaine édition .

### LA SAINT HUBERT LALBENQUOISE

Association régie par la loi de 1901 la St Hubert Lalbenquoise a été déclarée à la Préfecture du LOT le 30 Juillet 1958 . Ses buts sont essentiellement la défense cynégétique de la commune , la destruction des animaux nuisibles et la défense des intérêts de la chasse et des chasseurs .

La défense cynégétique se traduit par des actions très spécifiques telles que la création de réserves ( actuellement sur près de 900 ha) , le repeuplement (en 1983 il a été lâché 18 lièvres d'importation , 150 perdreaux , 60 faisans ce qui a représenté une dépense de 18.150 F) et la répression du braconnage et du maraudage par huit gardes-chasses communaux assermentés .

La destruction des animaux nuisibles est assurée par une minorité de chasseurs bénévoles et dévoués ; Elle porte en particulier sur les renards (soit au moyen de battues , soit par la destruction des renardeaux dans les terriers) et les becs droits (environ deux à trois jours de chasse par an) .

L'association qui dispose des terrains de chasse d'une superficie de 3.000 ha veille à ce que toutes les personnes domiciliées ou nées à LALBENQUE puissent pratiquer la chasse ; Elle demande instamment à tous les chasseurs de respecter l'outil de travail agricole ( clôtures , récoltes et plantations de truffiers où la chasse reste interdite sur les parcelles qui "brûlent" ) .

Sur les 150 chasseurs que compte la commune 147 ont réglé leur carte de repeuplement. Le souhait de l'actuel bureau de la St Hubert Lalbenquoise est que chacun puisse avoir accès à ce sport populaire et que son action puisse se développer grâce aux services de dévoués chasseurs de plus en plus nombreux .

### LE TENNIS CLUB LALBENQUOIS

Créé , il y a quelques années , le Tennis Club Lalbenquois fait partie depuis deux ans de la grande famille de la Fédération Française de Tennis .

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901 , le Tennis Club Lalbenquois permet à un effectif d'environ 170 membres d'une part la pratique soit du tennis-loisir , soit du tennis-compétition , d'autre part l'initiation et la formation des jeunes au tennis .

.../...

Au sein du club fonctionne une école de tennis à laquelle sont inscrits une trentaine de jeunes, école à l'heure actuelle encadrée par trois éducateurs diplômés ou sur le point de l'être : cinq groupes de niveau différent se succèdent le mercredi de 17 à 20 heures et le samedi de 17 à 19 heures.

Sur le plan de la compétition, une quarantaine de licenciés représente le Tennis Club Lalbenquois soit dans les épreuves par équipes (Trophée de Caussade, Coupe du Quercy, Tournoi UFOLEP, Coupe des Pyrénées, ...) soit dans les épreuves individuelles (Championnat du LOT, différents tournois à la saison estivale, ...). Il est à signaler que les résultats obtenus par le Tennis Club Lalbenquois s'améliorent d'année en année.

Des exemples : en 1983 = 2 joueurs classés  
Tennis Club Lalbenquois en 1/4 de finale du Tournoi UFOLEP  
en 1984 = 4 joueurs classés  
Tennis Club Lalbenquois en finale du Tournoi UFOLEP

A noter le bal annuel dont la notoriété ne sera bientôt plus à faire.

#### Nos projets :

- Tout d'abord l'organisation cette année, à compter du 14 Juillet d'un tournoi officiel réservé aux joueuses et joueurs non classés et 4ème série ;
- Une amélioration de nos équipements, notamment l'éclairage ;
- Un système de réservation des courts moins contraignant que celui en place actuellement ;
- La mise en place prochainement du principe des défits permettant un classement interne au Club par de nombreuses rencontres amicales ;
- A plus long terme, peut-être un Club-House ?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser, à la perception auprès de Madame BELVEZE qui assure avec beaucoup de dévouement le secrétariat du Club.

#### AVENIR OLYMPIQUE LALBENQUOIS

Créé en 1928 l'Avenir Olympique LALBENQUOIS est assurément l'une des plus anciennes associations Lalbenquoises. A vocation Omnisports à ses origines son but essentiel est progressivement devenu la pratique du football. Après une mise en sommeil puis une dérive vers le basket-ball durant une quinzaine d'années d'après-guerre suivie d'une brève interruption l'Avenir Olympique LALBENQUOIS a redémarré ses activités en 1970 à l'initiative de quelques "mordus".

.../...

.../...

MM. CABANES , DELACOUX , MESSAL se sont succédés à la Présidence et M. SEGUY assure actuellement cette fonction . Malgré quelques difficultés inhérentes au fonctionnement de toute association aucun bouleversement n'a secoué le club durant cette période .

Après plusieurs saisons en deuxième série de district et de brèves apparitions en promotion de première division l'équipe fanion vient cette saison 1983-1984 d'obtenir une juste récompense à ses efforts en remontant en promotion de première division . L'équipe 2 qui termine à la troisième place de sa poule en troisième division vient de fournir sa meilleure saison depuis sa création en 1972 . Soucieuse de justifier sa dénomination l'association n'a jamais ménagé son action en faveur des plus jeunes et chaque saison le Club a été représenté par une ou plusieurs équipes . Sur un plan général le Club vise à permettre à de nombreux jeunes de LALBENQUE et des environs de s'adonner à une activité saine et enrichissante . Le nombre des licenciés varie chaque année de 50 à 60 . Bénéficiant d'installations sportives convenables les joueurs peuvent désormais pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions .

Afin de subvenir à ses besoins financiers l'association organise chaque année un loto , un concours de belote , un tournoi et sollicite la population en proposant des cartes de membres . Par ailleurs elle perçoit des aides : subventions de la commune et du département , Fonds national pour le développement du sport . Le prochain tournoi annuel se déroulera le 20 mai , tournoi où nous vous attendons nombreux .

Le voeu que nous formulons est de pouvoir poursuivre notre action éducative et que de nouveaux bénévoles viennent épauler ceux qui se dévouent depuis de nombreuses années pour le Club .

#### LALBENQUE PETANQUE

"LALBENQUE pétanque" s'est constituée en association régie par la loi de juillet 1901 cette année . Sous la houlette du dynamique Président Elie ROGER elle ambitionne de redonner un peu d'activité au sport pétanque qui a marqué le pas durant ces dernières années . Pour la saison 1984 quatre concours officiels ont été programmés : A LALBENQUE - Un concours interdépartemental triplettes le samedi 12 mai dans le cadre de la fête votive et un concours interdépartemental doublettes le 15 Août , A VAYLATS - Un concours interdépartemental doublette le 4 Août et A AUJOLS - Un concours interdépartemental doublette le 25 Juin .

En dehors de concours officiels il est prévu de relancer les concours vacanciers durant le mois d'Août afin de créer une animation plus importante à laquelle seront associés les estivants .

.../...



.../...

Toutes personnes de 6 à 99 ans intéressées par la pratique de la pêtanque peuvent s'adresser à notre sympathique trésorier M. ROCHARD Christian , rue de l'Etang à LALBENQUE qui se fera un immense plaisir de leur délivrer une licence .

### LE CLUB DE PECHE LALBENQUOIS

Régi dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations , le "Club de Pêche Lalbenquois" a été fondé en Mai 1974 . Il se nommait alors le "Fishing Club Lalbenquois" , fondé par nos regrettés R. PRIET , E. STICA , LABESSEDE et Mr RIOLS actuel président d'honneur . Le Club a pour but de promouvoir le plaisir de la pêche à l'échelon communal et la poignée de "copains" que nous sommes ne cesse de se défendre pour maintenir en état les seuls points d'eau de la Commune . Nous entretenons les lacs d'AUSSET et de MARCENAC , alevinons chaque année , ceci grâce à la vente de cartes de pêche , annuelles ou journalières , auprès des touristes et des "pescâires" locaux .

Le bilan financier , s'il n'est pas mirifique , est positif chaque année , et à ceci il faut ajouter la subvention de la Municipalité de LALBENQUE , si minime soit-elle .

Avec l'aide de la Municipalité , le lac de MARCENAC a été réaménagé . Le Club a ensemencé les abords en gazon , grâce à l'aide des habitants riverains que nous tenons à remercier ici . A l'automne prochain seront plantés quelques arbres pour ombrager le site .

Il nous reste juste maintenant à nettoyer les rives des joncs qui pourraient gêner les pêcheurs , travail effectué chaque année par les membres du Club . En projet pour cet été , l'aménagement d'un coin jeux pour les enfants : un portique , un toboggan ; un barbecue , une table et des bancs pour les parents ! Nous organiserons cette année , comme à l'habitude , deux concours de pêche les 15 Juillet et 12 Août prochains , avec un lacher de truites pour corser la manifestation .

Avec un peu plus de publicité à l'extérieur , ces deux réunions devraient attirer un plus grand nombre de fanatiques de la gaule .

Pour conclure ce résumé tout le bureau du "Club de pêche Lalbenquois" se met à votre disposition pour écouter toutes vos suggestions éventuelles et se rappelle au bon souvenir de tous les commerçants , artisans , professions libérales du Chef lieu pour leur soutien éventuel .

.../...

.../...

Nous vous rappelons que l'ouverture a été fixée au 22 Avril ,  
alors tous à vos cannes et rendez-vous sur les berges de MARCENAC .

SYNDICAT DES TRUFFICULTEURS

1961 - 1984 - Voici 23 ans le syndicat des Trufficulteurs de la  
région de LALBENQUE était créé .  
Vingt trois années pendant lesquelles sans bruit , sans fanfaronnades  
mais avec discrétion ses dirigeants ont oeuvré pour le renom de  
LALBENQUE et de son marché aux Truffes , en France et dans le Monde  
Américains , Canadiens , Anglais , Italiens , Allemands , Japonais  
ont été reçus à LALBENQUE .  
Et les Français direz-vous ? Ah les Français et bien nous en perdons  
de compte : groupes du Gers , de l'Aveyron , de la Drome , du Gard , du  
Vaucluse , de la Dordogne , etc . Ecole normale de Cahors avec les  
élèves Tunisiens . Professeurs de cuisine et leurs élèves venus de  
Toulouse , Aurillac , Souillac , groupes divers .  
Et que dire des conserveurs venant avec certains de leurs clients  
visiter le marché qui leur procure la divine Mégalosporum .  
Voici un résumé de l'activité du Syndicat des Trufficulteurs de  
LALBENQUE . Et puis ultime récompense de ces efforts le prix de  
vente de nos Truffes qui se situe toujours à un niveau supérieur  
aux autres lieux de vente .

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

DE L'ASCENSEUR

L'installation d'un ascenseur à la Mairie a donné lieu à bien des controverses . Ecoutez ce dialogue supposé entendu au moment des travaux . Après quoi vous réfléchirez , vous jugerez et nous l'espérons , vous serez convaincus .

L'ESCALIER - Vous venez chers amis , surtout vous du 3ème âge , m'enprunter pour grimper au premier étage ~~ce~~ qui est en effet très , très haut . Vous avez 31 marches très raides à gravir . De plus je suis très très vieux ; Je ne me souviens plus de la date où j'ai été construit et mes marches craquent , gémissent , se disloquent . Voyez, on a été obligé d'en ceinturer quelques unes . Je ne vous conseille pas de vous servir de moi , je suis trop pénible et trop dangereux .

UN QUIDAM - C'est bien vrai que cet escalier est dans un état de vétusté extrême et qu'il paraît bien dangereux .

UN 3ème AGE - Que ne nous a-t-on pas laissés là où nous étions si bien à l'école des filles ! Pas de marches , une grande salle , etc...

UN ADMINISTRATEUR - Certainement ; Mais n'avez-vous pas vu combien l'immeuble est devenu beau , pratique , utile et rentable pour la commune ? C'est une transformation utile et nécessaire .

UN PASSANT - Il fallait construire un immeuble neuf .

UN CONTRIBUABLE - Savez-vous qu'une étude a été faite et qu'il aurait fallu 50 millions de centimes et plus ...

UN ELU - J'entends vos discussion depuis un moment . Elles sont très intéressantes . Voulez-vous me permettre d'intervenir ? Nous avons pensé au Conseil Municipal qu'avant d'engager de grosses dépenses pour une construction neuve à usage limité nous pouvions peut être songer à aménager la Mairie : 6 pièces à l'étage inutilisables , en ruines . En les rénovant nous ferions avec beaucoup moins de frais , une excellente opération : rénovation d'une Mairie qui en a vraiment bien besoin , rénovation de six pièces qui nous font actuellement bien défaut , économie financière , donc un triple avantage . Je poursuis : A ce moment-là deux solutions se présentaient pour accéder au premier étage - 1ère solution - faire un escalier neuf - Très cher avec toujours les mêmes inconvénients escalier difficile pour tout le monde et surtout le troisième âge , les handicapés , les associations diverses etc... - 2ème solution - conserver le vieil escalier comme escalier de secours après l'avoir consolidé et lui adjoindre un "Ascenseur" oui , un ascenseur . Cela peut paraître révolutionnaire , cela ne l'est pas .

UN JEUNE - Parfaitement , Monsieur , vous avez raison . Nous les jeunes nous utiliserons l'ascenseur et nous sommes heureux de constater que le Conseil Municipal est moderne et dynamique . Nous savons par ailleurs qu'il s'intéresse aussi aux jeunes .

L'ASCENSEUR - Chers Futurs Usagers , Je crois que vos élus ont choisi la bonne solution . Je vous monterai tous allègrement , jeunes et vieux , à cet étage si haut , si inaccessible de votre Mairie . Votre vieil escalier , fier des services rendus , se reposera , me regardera passer et si un jour j'ai une défaillance , il reprendra momentanément un court service . Ah j'oubliais : l'économie d'un escalier neuf ramène mon prix à un taux raisonnable et justifié , je pense , ce geste à caractère social et empreint de solidarité envers celles et ceux qui pour diverses raisons ne peuvent plus utiliser les moyens normaux .

CHERS ADMINISTRISTRES

Ces quelques pages vous ont mis un peu au courant de la situation de notre commune sous ses divers aspects : Financier , administratif , patrimonial , etc....

La Mairie se veut une maison de verre , nous voulons que vous y soyez chez vous et tous vos élus sont là pour vous renseigner de leur mieux .

Soyez toutefois indulgents . Nous gérons la commune au cours d'une période difficile , la plus difficile certainement depuis toujours du fait de la décentralisation et des transferts de compétences non suivis du transfert des ressources .

Nous avons , vous venez de le lire dans ce bulletin , bien des choses à mener à bonne fin dans le souci constant et toujours présent de ne pas trop alourdir la pression fiscale .

Sachez aussi que lorsque nous disons "Lalbenque" nous disons aussi "St Hilaire" et tous les autres hameaux de la commune . Si les problèmes n'y sont pas les mêmes , nous ne les ignorons pas pour autant et si , pour eux, notre effort porte et portera surtout sur la voirie qui est le point capital les autres problèmes ne nous échappent pas . Nous le répétons la Mairie est la Mairie de tous .

Nous adressons nos remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous aident dans notre tâche et nous la facilitent , , au personnel communal , etc... Merci aux bénévoles qui entretiennent les ronds-points et les fleurissent avec goût .

En terminant nous émettrons le souhait de voir notre commune devenir , grâce à vous tous , plus attrayante , encore plus sympathique et aussi et surtout dans une atmosphère de bonne entente .

=====